



Déclaration liminaire du SNUipp –FSU

lors du CTSD du 1^{er} février 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite au groupe de travail du 27 janvier 2016 relatif à la carte scolaire, nous réitérons notre profond désaccord avec le projet proposé. Vous disposiez à l'entrée des travaux de 40 postes (dont 20 déjà gagés sur les décharges et les BD), nous en sortons avec plus de fermetures que d'ouvertures et 24 blocages à des niveaux d'effectifs jamais connus antérieurement. En coordination avec les nombreuses écoles impactées et des collègues dont la préoccupation majeure reste la baisse du nombre d'élèves par classe comme levier de la réussite des élèves et amélioration de leurs conditions de travail, le SNUipp-FSU appelle à la mobilisation collective pour obtenir une révision de votre projet.

Le SNUipp-FSU revendique qu'aucune classe ne fonctionne avec plus de 25 élèves (20 en Education Prioritaire). Nous dénonçons une dotation insuffisante pour satisfaire cette revendication légitime et répondre à d'autres besoins urgents : reconstruction des RASED, retour à la normale de la situation du remplacement, déploiement généralisé du « Plus de Maîtres que de Classes » et de la Scolarisation des Moins de Trois Ans, amélioration du régime de décharge des directions d'école...

Comme nous l'avons déjà indiqué si votre projet de carte scolaire n'évolue pas de manière très significative (une bascule positive en faveur des ouvertures et des mesures qualitatives prévues dans le cadre de la priorité au primaire) nous voterons contre vos mesures. Pour nous aucune leçon du passé n'a été tirée. Avec deux années consécutives de dotations positives vous réussissez le tour de force de mettre dans l'action un certain nombre de personnels. Parents et enseignants sont d'ailleurs en train de manifester devant vos locaux. Nous ne comprenons pas votre frilosité, la carte scolaire c'est maintenant, les CTSD de juin et septembre n'ayant pour but que des ajustements. Si cela restait en l'état vous impacteriez 50 collègues par mesure de carte scolaire ce qui n'est pas imaginable et bloquerait encore plus le mouvement intra départemental des personnels.

Par ailleurs, nous vous indiquons notre désaccord de fond avec certaines mesures d'intimidations de la part de certains IEN : téléphone aux écoles pour indiquer que la grève est illégale, demande à certaines écoles de remplir l'imprimé « atteinte à la sécurité », école empêchant de faire grève.

Il nous semblait qu'une charte nationale de confiance avait été signée entre un syndicat d'IEN et certaines organisations syndicales d'enseignants, on en est bien loin, et le SNUipp-FSU a bien eu raison de ne pas s'engager dans cette voie. Nous contestons également la demande faite en groupe de travail par vos collaborateurs de ne pas communiquer avec les écoles. Cette entrave à notre rôle d'élus du personnel est inadmissible.

Sur la méthode de travail, nous souhaitons, suite à notre contribution écrite que vous indiquiez les mesures envisagées. Nous demanderons dans la foulée une interruption de séance. Ensuite nous demanderons d'étudier toutes les situations que nous vous avons signalées.

Je vous remercie,

Gilles JEAN